

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison de
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne

2^{me} " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES CULTIVÉES EN GRAND POUR LEURS RACINES.

De la pomme de terre (patate).

SES ESPÈCES ET SES VARIÉTÉS.

(Suite.)

En terminant notre dernière causerie sur la pomme de terre, nous promettons d'en faire connaître quelques espèces qui se distinguent par des qualités particulières : Voici celles qui ont le plus attiré notre attention.

Parmi les pommes de terre saxonnes, il s'en trouvent trois variétés appelées 1^o. *La grosse pomme*. Voici les particularités qui la distinguent : Ses tiges sont creusées par trois sillons longitudinaux, ses feuilles sont cordiformes (en forme de cœur), ses fleurs sont blanches et en grosses houppes, ses tubercules sont circulaires et aplatis. C'est une des plus productives ; ses tiges s'élevèrent jusqu'à cinq pieds.

2^o. *La faine*. Ce qui distingue cette variété, c'est qu'après avoir été gelée, elle peut encore servir à la semence.

3^o. *La corne bleue*. Cette dernière a la féculé bleue, mais elle passe au violet par la cuisson.

Viennent ensuite les pommes de terre anglaises. Elles offrent les trois variétés suivantes : 1^o. *L'ox noble*, qui est tardive, productive et vigoureuse. 2^o. *La Cantorberry*, qui est aussi tardive. Son tubercule est gros, jaune, long et lisse. 3^o. *La Champion*, qui est une très belle espèce. Son tubercule est gros et jaune.

Les pommes de terre suisses offrent une variété qui mérite d'être signalée entre toutes les autres ; nous voulons parler de la *pomme de terre de Rohan*. Cette variété a été découverte par

le prince de Rohan, près de Genève. Ses qualités ne paraissent pas très bonnes, mais elle produit immensément ; ses tiges atteignent 6 à 7 pieds, et ont besoin d'être soutenues.

Il est bon d'observer que ce n'est pas tant le volume ni le poids absolu qu'il faut rechercher dans le choix d'une variété de patates, que la quantité de substance sèche qu'elle contient ; c'est cette dernière partie seule, qui est alimentaire, le reste n'est que de l'eau.

Pour apprécier avec assez d'exactitude la quantité de matière solide que contient une espèce de pomme de terre, on prend plusieurs tubercules qu'on débarrasse de toute terre adhérente. On les pèse et on note le poids. Ensuite, on les coupe en tranches, et on les fait sécher dans un lieu dont la température soit de 25 à 30 degrés. Lorsqu'après les avoir pesés à plusieurs reprises, à des intervalles d'une heure, à peu près, ils n'éprouvent plus de diminution, on note le poids et on établit ainsi la proportion.

Le choix et la convenance des variétés sont encore subordonnés aux circonstances dans lesquelles on se trouve. En général, on peut se guider d'après les principes suivants : 1^o. Dans les terrains argileux, préférer les variétés hâtives et dont les racines s'étendent peu. — 2^o. Dans les terres sablonneuses et chaudes, cultiver les variétés tardives et dont les tubercules descendent à une bonne profondeur. — 3^o. Dans les terrains marécageux et froids on doit cultiver les variétés hâtives et dont les tubercules iront chercher leur nourriture à une grande distance. — 4^o. Pour la consommation des villes, on peut cultiver des variétés peu productives, à la vérité, mais qui, en raison de leurs qualités pour les apprêts culinaires, atteignent un prix élevé.

DU SOL ET DU CLIMAT.

Tous les terrains ne permettent pas de cultiver la patate sur une grande échelle. Au moment où cette plante commence à produire ses fruits, ils sont très petits et très tendres. Si, dès

leur formation, ils rencontrent une terre dure, sèche, imperméable aux influences de l'air, leur accroissement se trouve contrarié et ils se déforment.

Il faut donc semer les pommes de terre dans un terrain assez poreux et divisé pour permettre aux produits de se multiplier et de se développer. Un sol argileux se laisse difficilement travailler pendant l'été; or celui qui connaît l'influence des sarclages et des rechaussages sur les récoltes sarclées, telle que la patate, n'hésitera pas à renoncer à sa culture dans une situation où il serait dans l'impossibilité de faire facilement ces menues cultures!

Une autre raison vient encore confirmer ce principe; On sait que dans un sol où se trouve une forte portion d'argile, les plantes mûrissent bien plus tard que dans les sols sableux ou sablonneux. Donc, si on sème des pommes de terre dans le premier de ces terrains, elles n'arrivent à maturité qu'à une époque si avancée, qu'il serait impossible d'ensemencer ce même terrain de grains d'automne.

Cette considération doit attirer l'attention des cultivateurs canadiens, puisqu'ici la période culturale est très-restreinte.

Il ne faut pas confondre un sol argileux dans son état normal avec un sol *marneux*. Ce dernier participe des qualités des sols sableux et de celles des sols argileux, et se trouve être, dans bien des cas, le plus favorable à la production des patates, pourvu que le calcaire y soit dans une proportion sensible.

Une humidité surabondante est encore plus nuisible aux pommes de terre qu'une sécheresse prolongée. Dans ce dernier cas, la récolte peut être quelquefois réduite à fort peu de chose, il est vrai; mais dans un sol où l'eau demeure stagnante, les tubercules qui ne pourrissent pas dans la terre, se conservent avec beaucoup de peine, et ont des propriétés nuisibles à la santé des êtres qui les consomment; — dans plusieurs circonstances, elles ont occasionné, dans les vieux pays, des épizooties qui ont causé de grands ravages. La surabondance de l'humidité dépend plus souvent du sous-sol que du sol lui-même. On doit donc avoir égard, non seulement à la superficie, mais encore couches inférieures du terrain.

Quant au climat, le plus favorable pour la pomme de terre est celui qui est plutôt humide que sec, tempéré ou frais que chaud. Voilà pourquoi celui de l'Angleterre et surtout de l'Irlande, lui conviennent si bien.

Il y a, dans les pays chauds, un grand obstacle à la culture des pommes de terre, sur les terrains sableux. Lorsque les grandes chaleurs dessèchent le sol, la végétation demeure longtemps stationnaire, et les tubercules n'augmentent pas en grosseur. — Et quand les pluies viennent arroser le sol et ranimer la végétation, ces petits tubercules, au lieu de se développer, poussent de nouvelles tiges, donnent de nouvelles fleurs, et ni les premiers produits, ni les seconds ne peuvent satisfaire l'attente du cultivateur. Ce singulier effet s'est produit en plusieurs endroits du Canada, pendant l'été de 1865.

Les terrains pierreux et surtout ceux qui contiennent beaucoup de fragments schisteux, sont peu propres aux pommes de

terre. Ceux qui contiennent des cailloux roulés, en produisent qui sont fort estimés pour leur saveur.

PLACE QUE LA POMME DE TERRE DOIT OCCUPER DANS LA ROTATION.

Lorsqu'on veut connaître la place qu'une plante doit occuper dans un assolement et l'influence qu'elle peut produire sur les cultures qui viendront après elle, il faut examiner deux choses : 1o. Son action chimique; 2o. son action mécanique.

Quant à l'action chimique de la patate sur le sol, les opinions sont fort partagées. Pourtant nous croyons qu'il est possible de les concilier, si on se donne la peine de faire la part de certaines circonstances.

Schwartz et Thaër, deux agronomes distingués mettent la pomme de terre dans la catégorie des plantes qui appauvrissent le sol; Parmentier et Victor Yrart sont d'un sentiment opposé et s'efforcent d'appuyer leur opinion sur le raisonnement et les faits. Entre ces savants agronomes, s'en trouve un autre qui affirme que : la meilleure récolte de pomme de terre n'épuise pas plus le suc de la terre que la plus riche production de blé, d'orge, de seigle ou d'avoine. Il ajoute : " Si l'on donne un libre accès à l'humidité, la récolte la plus abondante de pomme de terre épuise moins le vieil humus que les céréales, et sur une fumure fraîche, les éléments de fertilité ne sont pas assimilés en aussi grande proportion qu'après une récolte de céréales. "

Voici ce que l'expérience a constaté : plus on donne de soins à la culture des patates, moins le sol est argileux et compacte, moins la production des pommes de terre nuit au sol. Une culture négligée qui laisse croître les mauvaises plantes et resserrer le terrain, n'empêche pas seulement le développement des tiges et des feuilles; mais elle agit encore mécaniquement d'une manière plus ou moins défavorable à l'état d'ameublissement et de pulvérisation du sol. De plus, les tiges et les feuilles ne prenant que peu de développement, elles ne reçoivent que peu de nourriture de l'atmosphère, et la plante est dans la nécessité de chercher presque toute sa nourriture dans le sol. Enfin, plus la récolte est considérable, plus l'effet mécanique est grand; plus le produit est mince, moins le sol n'est divisé, et par conséquent plus l'effet mécanique est nul.

L'action mécanique que les pommes de terre exercent sur le sol a également les résultats les plus avantageux au succès des récoltes ultérieures. Les tubercules en grossissant soulèvent la terre intérieurement, en écartant les molécules; leur extraction ne peut s'opérer sans renverser le sol à une bonne profondeur; les rechaussages qu'on leur donne, ameublissent la surface et détruisent les mauvaises herbes; — Le feuillage abondant qu'elles produisent couvre le sol et empêche l'évaporation. Tout concourt donc à faire de cette plante une excellente préparation pour la plupart des autres végétaux.

La pomme de terre n'est point antipathique à elle-même, lorsqu'elle est cultivée sur un terrain convenable. On voit des champs qui en ont toujours porté de deux ans l'un. Ailleurs on en a mis jusqu'à six ans consécutifs sur le même terrain, sans

qu'on aperçoive aucune diminution dans le produit. Nous avons même vu un champ qui, dans l'espace de vingt ans, a porté des patates dix-neuf fois, et de l'orge une fois.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

L'*Echo des Deux Montagnes*, après avoir salué avec bienveillance l'entrée de la *Gazette des Campagnes* dans sa sixième année d'existence, fait des réflexions si justes sur un sujet que nous avons traité dans un de nos derniers numéros, l'enseignement agricole, que nous croyons devoir les reproduire pour l'avantage de nos lecteurs.

...." Sans entrer, dit cette publication, dans de longues appréciations, contentons-nous de rappeler que dernièrement encore, elle (la *Gazette des Campagnes*) a élevé une voix forte et autorisée en faveur de l'enseignement agricole, et en a démontré parfaitement l'importance et les avantages. Car on comprend que l'enseignement agricole est la clef du progrès en agriculture. Tant qu'il ne sera pas devenu de rigueur dans nos écoles, la routine dominera dans les champs, et le progrès se réduira à des améliorations incomplètes et isolées. Dans les vieilles campagnes, on continuera d'emprunter aux usuriers, au lieu d'emprunter au sol, de quoi faire honneur à ses prétentions et à ses affaires; et les théories modernes sur la prééminence du commerce, et de l'industrie sur l'agriculture, prendront grand avantage de l'état arriéré de notre vie champêtre. On continuera de croire le commerce plus noble et plus digne d'un jeune homme instruit, on dira même que c'est gaspiller son temps et son argent que de s'instruire pour faire un cultivateur. Hélas! de quelle ignorance et de quelles erreurs l'agriculture est-elle victime! On dédaigne la réalité pour l'ombre. On oublie que si le commerce rapporte en apparence plus d'argent roulant, il n'est en revanche qu'appuyé sur la spéculation, et dépend trop souvent des coups de la fortune; qu'il n'est d'ailleurs, que comme un corollaire de l'agriculture qui, elle, exploite un fond inépuisable, un capital qui ne se perd jamais.

" Quand on saura bien cultiver, et emprunter au sol qui est généreux, au lieu d'emprunter aux usuriers qui sont avarés, on verra qu'il en coûte bien moins d'engraisser une terre que d'engraisser un prêteur; et que cette terre se fait un plaisir de nous donner avec usure, tandis que le prêteur nous ruine et ne se croit jamais assez payé....

" C'est à l'agriculture que Dieu a dit à l'homme d'aller demander son pain. La culture de la terre est la première condition de l'homme ici bas; c'est aussi la plus stable et la plus indépendante. Elle met encore l'homme en face de la nature, en face de ses œuvres si belles et si variées, et où la main de Dieu apparaît sans cesse si bonne et si puissante. C'est le sacerdoce du travail, la poésie à la fois la plus idéale et la plus réelle. L'agriculture c'est encore l'amour de la patrie,

l'attachement au sol qui nous a vu naître, et dans le sein duquel nous et tous ceux qui nous sont chers, irons dormir le dernier sommeil....

" L'*Echo* est le sixième journal qui nous accorde son appui dans la lutte que nous avons entreprise en faveur de l'enseignement agricole; car avant lui, le *Journal de Québec*, le *Courrier du Canada*, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Journal de Lévis* et le *Défricheur* s'étaient fortement exprimé dans notre sens. Nous offrons à ces publications nos sincères remerciements et ceux de tous les cultivateurs. Nous espérons que d'autres confrères qui n'ont pas encore jugé à propos de se prononcer sur cette grave question, le feront au plus tôt, dans l'intérêt de la cause agricole.

L'*Echo*, dans le même numéro, traite un autre sujet qui a bien aussi son importance; nous voulons parler de l'industrie canadienne. Quoique nous ayons toujours été favorable à l'industrie, cependant nous n'avons presque jamais été satisfait des théories que certains journaux nous ont données sur cette matière. Mais aujourd'hui nous trouvons cette question, traitée par l'*Echo*, à notre véritable point de vue. L'industrie qu'il veut est celle que nous voulons, ni plus ni moins. Écoutez-le lui-même :

" Nos lecteurs savent que tout en donnant dans notre programme la première place à l'agriculture, nous sommes loin de vouloir qu'on néglige l'industrie, surtout l'industrie profitable à l'agriculture; car l'industrie est d'autant plus profitable à l'agriculture qu'elle lui emprunte plus directement ses matières premières. C'est un grand principe qu'on méconnaît souvent, mais dont la vérité et l'excellence se sont affirmées constamment par l'expérience de tous les pays. Aussi il a été reconnu que la meilleure industrie, celle qui répand plus généralement le bien-être dans la société, c'est l'industrie en laine, car elle emprunte plus directement ses matériaux à l'agriculture; les troupeaux se nourrissant de la terre, lui rendent les engrais, et abandonnent leur viande et leur suif au cultivateur pour la vente et la consommation. Après l'industrie de la laine viennent celles du lin et du chanvre, et dans les pays qui les produisent, celles du coton et de la soie.

" Au contraire, l'industrie la moins profitable, celle qui contribue davantage à accumuler les capitaux dans quelques mains, et à semer le paupérisme partout ailleurs, c'est celle qui va chercher ses matières premières sur les marchés étrangers.... Cette industrie dépend trop de l'agiotage des marchés, de la paix ou de la guerre. Sa prospérité est instable et superficielle....

Nous voudrions, de plus, pour notre Canada, une industrie qui put employer beaucoup de bras pendant nos longs hivers, mais qui les cèderaient, en partie, à l'agriculture pendant les travaux de la belle saison. de cette manière, les travaux des champs ne souffriraient en rien, et les produits de nos terres, tout en nourrissant leurs propriétaires, leur donneraient encore un travail suffisant pour la saison des frimas.

Nous voyons avec satisfaction que les habitants des

campagnes n'oublent pas leurs frères de Québec qui ont été si cruellement éprouvés par l'incendie du 14 septembre. Des secours abondants arrivent tous les jours, et mettent les comités en moyen de soulager les besoins les plus pressants. La mère-patrie, l'Angleterre s'est aussi sentie émue à la nouvelle de ce désastre, et déjà elle a transmis au maire de Québec, pour le soulagement des malheureuses victimes, plusieurs milliers de louis. Nos voisins des Etats-Unis ont aussi entendu les cris de douleur qui se sont échappés des faubourgs de St. Roch et de St. Sauveur, et déjà des sommes assez fortes ont été envoyées de différentes villes. Les canadiens-français qui vivent au milieu du peuple américain, ont aussi fait des efforts dignes d'éloges pour venir en aide à leurs parents et amis du Canada.

À la vue de ces aumônes qui nous viennent de toute part, nous avons grand sujet de nous réjouir, car elles nous forcent d'avouer que si le mal règne aujourd'hui en souverain sur la terre, la charité n'en est pas encore entièrement exclue et, si la charité couvre la multitude des péchés, ne devons-nous pas encore espérer pour le salut du genre humain.

Il vient de se faire à Québec une découverte qui intéresse tous les habitants du Canada. Depuis déjà assez longtemps, MM. les abbés Laverdière et Casgrain faisaient des recherches actives pour découvrir le tombeau de Champlain, fondateur de Québec. Leurs généreux efforts viennent, paraît-il, d'être couronnés d'un plein succès, et, il y a quelques jours, ils ont pu contempler, tous deux, le tombeau qui était l'objet de leurs recherches. Mais avant d'arriver à cet heureux dénouement, se guidant sur l'histoire qui dit que Champlain fut enterré dans sa propre chapelle et s'appuyant sur une ancienne tradition, qui laisse croire que cette chapelle se trouvait être aux environs de la place d'armes, vis-à-vis de la cathédrale anglaise, ces messieurs durent faire bien des démarches infructueuses et inutiles avant d'arriver à la découverte qu'ils avaient en vue.

Des anciens manuscrits qui se trouvent dans les registres de la fabrique de Québec étant tombés sous la main de M. Casgrain, ce monsieur crut y découvrir que ce n'était pas à la haute ville qu'il fallait chercher les précieux restes de Champlain. Puis examinant plus attentivement ces manuscrits, les interprétant de concert avec M. Laverdière, la vérité, qui y était pour ainsi dire enfouie, se fit jour peu à peu, et à l'aide de ce guide nouveau, ces Messieurs descendirent l'escalier de la Basse-Ville, et sans aller plus loin, levèrent une trappe et pénétrèrent dans un caveau où se trouve encore les restes d'une voûte et des débris de murs sur lesquels se trouvent des inscriptions qui indiquent que c'est bien là qu'ont été déposés les restes mortels du fondateur de Québec.

Ces MM. nous feront bientôt connaître le résultat de leurs travaux archéologiques.

Ces deux prêtres qui, avant ce jour, ont déjà tant fait pour procurer la gloire de leur pays, méritent un nouveau tribut de reconnaissance pour les démarches, les recherches qu'ils ont faites avec tant de persévérance.

La postérité devra bénir ces deux noms, quand elle apprendra que c'est à leur science, à leur travail et à leur esprit de sacrifice qu'elle doit de connaître le coin de terre où a reposé le corps de l'immortel Champlain.

Maintenant, tournons nos regards vers le centre de la catholicité, et prêtons une oreille attentive aux paroles solennelles qui viennent de tomber des lèvres du Grand Pontife qui, aujourd'hui, gouverne l'Eglise du Christ. Le 30 du mois d'octobre, l'auguste Pie IX, en vue des événements qui se préparent, a prononcé, en présence du Sacré Collège, deux allocutions qui ont été accueillies par les vrais catholiques, avec le plus profond respect, et par le parti de l'impiété et de la révolution, avec un mécontentement qui tient de la rage. L'espace nous manque pour publier ces précieux documents, et nous nous contenterons d'en donner une courte analyse :

Le Souverain Pontife commence par déplorer les actes de persécutions commis par le gouvernement italien contre l'Eglise; ensuite, il renouvelle ses protestations contre l'invasion des provinces pontificales, et contre le projet de la révolution de faire de Rome la capitale du nouveau royaume; puis, enfin, il déclare hautement qu'il est prêt à souffrir la mort pour soutenir les droits sacrés du Saint-Siège, et à chercher, s'il le faut, dans un autre pays, la sécurité nécessaire pour exercer convenablement son ministère apostolique.

Dans sa seconde allocution, le saint Père élève la voix pour condamner de nouveau, au nom de la justice, au nom du Concordat conclut en 1848 entre le Saint-Siège et le Gouvernement de l'Empereur de Russie, les persécutions dont les sujets catholiques de l'empire russe sont en ce moment victimes, particulièrement en Pologne.

L'auguste Pontife proteste donc, à la fois, contre les empiètements du despotisme et contre les violences de la révolution, sans s'inquiéter de la faveur des uns et des vengeances des autres.

Pie IX vient de faire preuve d'une grandeur d'âme qu'il est difficile d'atteindre, et par l'acte de sainte hardiesse qu'il vient d'accomplir, il mérite que tous ses enfants se pressent autour de sa personne sacrée avec plus d'affection et de dévouement que jamais. En effet, voyez-le : il est presque sans territoire et sans ressources, il est menacé de perdre son sceptre et sa couronne d'un instant à l'autre, des ennemis, des conspirateurs nombreux l'entourent de toute part, les puissances de la terre l'abandonnent; et c'est pendant cet instant si plein de dangers qu'il reproche à l'empereur de Russie de manquer à la foi jurée et de persécuter l'Eglise, qu'il rappelle au roi de l'Italie et à son gouvernement les censures qui pèsent sur eux et les malheurs qui les attendent, s'ils continuent de faire la guerre à l'Oint du Seigneur.

Pie IX, en père plein de tendresse pour ses enfants, termine sa première allocution par des paroles capables d'attendrir les cœurs les plus endurcis. Il conjure son peuple italien de revenir de ses égarements,

il lui donne sa bénédiction, et lui déclare que son vœu le plus ardent est de voir cette patrie, qui lui est si chère, entrer dans les voies de la vérité et de la justice. Tant de bonté et de tendresse arrêteront-elles la révolution sur le bord de l'abîme où elle veut à tout prix se précipiter !

CORRESPONDANCE.

L'enseignement agricole.

M. le Rédacteur,

Si j'avais quelque influence auprès des lecteurs de la *Gazette des Campagnes*, je les prierais de ne pas laisser passer inaperçu un article de cet estimable *Gazette* où vous traitez de l'introduction de livres élémentaires d'agriculture dans les écoles. Cette suggestion nous intéresse au plus haut point, et est de la plus grande importance pour notre avenir. Nous sommes et nous devons être un peuple d'agriculteurs ; nous n'avons à attendre notre salut que de ce côté. Tout autre genre d'industrie ne nous convient que dans certaines limites, comme peuple ; tout autre moyen de gagner notre vie, quelque avantageux qu'il paraisse, nous aveugle, et nous est fatal. Je le répète, nous devons être des cultivateurs ; c'est notre état, c'est celui que la Providence nous a destiné, c'est celui-là qu'elle bénira surtout.

C'est un contre sens que de laisser nos enfants de la campagne apprendre beaucoup de choses, et de ne point leur donner des livres qui les initient à l'art de tirer parti du sol que Dieu leur a confié. Encore une fois, c'est un contre sens que des enfants de cultivateurs reçoivent une instruction qui ne leur dit pas un mot de ce que font leurs pères pour gagner la vie de leur famille.

Ces pauvres enfants ! que doivent-ils conclure de la conduite qu'on tient à leur égard, si non que ce travail ne doit jamais être le leur, puisqu'on ne leur en parle jamais. Que résulte-t-il de cette omission ? c'est que les enfants se dégoûtent de la campagne, du travail des champs, de la vocation de leurs parents, aspirent à aller ailleurs, et désertent ainsi nos campagnes pour aller se placer dans les faubourgs de nos villes, et y augmenter le nombre de laméliques, ou de vagabonds qui menacent de devenir une vraie calamité pour le repos des honnêtes citoyens.

J'ai dit à deux reprises, que c'était un contre sens, de vouloir faire autre chose que de travailler à la terre, pour la masse de la population de la campagne. En effet, dans un nouveau pays comme le nôtre, où la moitié des terres, et même au-delà, est, encore en bois debout, imaginerait-on qu'il put y avoir encombrement dans les villes ?

Mais les villes, sont-elles des demeures bien agréables, et peut-on aller s'y réfugier par goût ? Dans les vieux pays, où toutes les terres arables sont occupées, cela peut avoir sa raison d'être, mais ici, où il y a de la place pour recevoir des milliers de familles, peut-on concevoir qu'on aille s'exposer à tous les dangers des grands centres !

Mais cherchez l'origine de l'abandon de la culture de la terre, par une si grande partie de notre population ; et vous la trouverez dans ce vice radical de l'instruction élémentaire des écoles de nos campagnes. Plus on multipliera les écoles, plus on avancera l'instruction, telle que donnée aujourd'hui aux enfants qui les fréquentent, sans leur faire aimer les champs, le travail, sans leur donner une idée de l'indépendance et du

bonheur du cultivateur, plus on les éloignera de la terre, et moins ils aimeront la campagne.

Tout homme de bon sens comprendra facilement ce que je dis ici. Les enfants prennent les impressions qu'on leur a inspiré dès leur enfance, et ils ne les perdent plus dans la suite. La conduite que tiennent la plupart des enfants, en sortant des écoles, est là pour appuyer tout ce que je viens d'avancer. A peine ont-ils dit adieu à leur maître, qu'ils veulent devenir commis, instituteurs, commerçants, hommes d'affaires, etc. Si vous ne leur avez pas inspiré le goût de la culture de la terre, pendant le temps que leurs facultés se développaient, vous ne réussirez pas à leur faire aimer ce genre de vie. Il ne leur vient pas même à la pensée que l'instruction est surtout avantageuse au cultivateur, parce qu'elle le rend capable de tirer un plus grand profit de la culture du sol. Encore une fois, qui fausse ainsi les goûts des enfants de la campagne ? Le défaut d'enseignement agricole dans nos écoles.

Je n'ai plus qu'un mot à dire : modifions notre système d'éducation élémentaire, ou nous ruinerons l'avenir de notre pays, dont la prospérité est dans l'agriculture, et nulle part ailleurs.

M. le Rédacteur, continuez à combattre en faveur d'une cause si importante, et soyez persuadé que l'appui du Clergé vous est assuré.

UN PRÊTRE.

L'œil du maître est le meilleur engrais pour une terre.

Voici dans l'histoire d'un gentilhomme anglais celle de bien des cultivateurs. Qu'on se donne la peine de la lire attentivement et on verra qu'elle se renouvelle encore de nos jours.

Un gentilhomme anglais avait une terre qui pouvait rapporter au moins mille livres par an. Plein de confiance dans son habileté, il voulut la faire valoir lui-même. Il se procura autant de serviteurs qu'il lui en fallait, et il ne manquait jamais de leur donner ses ordres, mais ils les suivaient rarement au champ. Au bout de quelques années, au lieu de bénéfices, ils n'avaient à compter qu'avec des dettes, qui allaient s'accroissant tous les jours. Il arriva bientôt un moment où il se trouva si fort endetté, qu'il fut obligé de vendre la moitié de ses champs.

Instruit par la triste expérience qu'il venait de faire, il confia la conduite des terres qui lui restaient à un fermier et passa avec lui un bail pour un certain nombre d'années. Quand le terme du bail fut arrivé, le fermier demanda au propriétaire s'il voulait lui vendre sa ferme. — Quoi ! lui dit le gentilhomme étonné, votre demande est-elle sérieuse ? — Sans doute, répondit le fermier. — Mais, comment avez-vous donc fait, répliqua le maître ? Moi, j'avais le double de terre et point de rente à payer, et j'ai fait des dettes ; vous, au contraire, vous m'avez régulièrement payé cinq cents louis par an, et au bout de quelques années vous voilà en moyen d'acheter ma ferme !

— C'est bien simple, reprit le fermier. Toute la différence entre votre conduite et la mienne est dans ces deux mots : *Allez et Venez*. — Je ne vous comprends pas, dit le maître. — Vous allez me comprendre à l'instant, dit le fermier. Vous, vous restiez assis et vous vous contentiez de dire à vos serviteurs : *Allez !* Moi, au contraire, je me levais et disais aux miens

Venez. Vous passiez au lit un temps considérable, et moi j'étais au travail longtemps avant l'aurore.

Le gentilhomme qui avait lu, se rappela ce proverbe anglais : *Qui ne fait pas attention à un grain de blé, n'en aura jamais un boisseau.*

Il reconnut, mais un peu tard, que son fermier était plus sage que lui.

Combien de nos habitants canadiens qui se sont ruinés sur des terres, qui ont fait la fortune de ceux qui, après eux, en ont fait l'acquisition.

Exemple de l'ordre et de l'économie.

Voici encore un trait qui démontre ce que peuvent l'ordre et l'économie : Un jeune provincial, du nom de Laffite se rend un jour à Paris pour avoir une place dans une maison de banque. Il est aussitôt présenté à M. Perregeau, riche banquier. Que désirez-vous, lui dit celui-ci ? — Un emploi dans votre établissement, répond le jeune et timide paysan. — Je ne puis vous admettre chez moi, car mes bureaux sont au complet. Plus tard, si j'ai besoin de quelqu'un, je m'adresserai à vous. Aussitôt le pauvre solliciteur salue et se retire. En traversant la cour, triste et le front penché, il aperçoit à terre une épingle, il la ramasse et l'attache à son habit. M. Perregeau qui suivait des yeux la retraite de ce jeune homme avait vu ramasser l'épingle. Cet acte si simple en soit, fut cependant pour le banquier une garantie d'ordre et d'économie. Il rappela aussitôt le jeune Laffite et lui dit : Vous avez une place dans mes bureaux, vous pourrez l'occuper dès demain.

Le banquier ne s'était pas trompé, le jeune homme à l'épingle possédait toutes les qualités requises et même quelques-unes de plus. Le nouveau commis devint bientôt caissier, puis associé, puis maître de la première maison de banque de Paris, puis député, homme d'état très influent, et enfin président du conseil des ministres.

De plus, cette main qui avait ramassé l'épingle était généreuse à l'excès, quand il fallait soulager l'infortune.

Parmi nos jeunes compatriotes, en est-il beaucoup qui ramassent les épingles qu'ils trouvent sur leur chemin ?

L'histoire des Abénakis.

L'impression de cet ouvrage est maintenant terminée. C'est un beau volume de près de 700 pages ; Il sera distribué chez les libraires et adressé aux journaux et aux souscripteurs dans le courant de la semaine prochaine.

L'auteur a dû en fixer le prix à \$1.50. Il espérait pouvoir le vendre pour \$1 mais comme il renferme près de 200 pages, de plus que l'auteur avait calculé, il est forcé de le vendre \$1.50 afin de faire ses frais.

Samedi de la semaine prochaine, on pourra s'adresser aux libraires des villes, et à Sorel où l'ouvrage sera déposé en

vente. Nos confrères obligeraient l'auteur en faisant une mention de cet avis. — (*Gazette de Sorel.*)

RECETTES.

Conseils aux propriétaires et aux fermiers.

Une terre qui change souvent de fermier s'appauvrit de plus en plus.

Un fermier qui change souvent de ferme finit toujours par se ruiner.

C'est que l'agriculture n'est pas comme un autre métier. Il lui faut pour prospérer des travaux bien suivis, des pratiques qui exigent parfois quelques années de préparation pour arriver à bien. Enfin, un capital d'intelligence, de soins, d'engrais accumulés dans le sol.

Nous nous permettrons donc de dire aux propriétaires : A moins que vous n'ayez un trop mauvais fermier, gardez-le et ne le chassez pas pour une légère somme qu'on offrira en plus de votre domaine.

Faites plutôt en sorte qu'il améliore sa culture graduellement ; donnez-lui des encouragements, et un des meilleurs, c'est la sécurité à l'abri d'un long bail.

Il vaut mieux greffer un arbre que de l'arracher.

Le fermier qui n'a que trois, six ou neuf années de bail est l'ennemi de la terre et de son propriétaire, qui tient toujours suspendu sur sa tête le fantôme d'une énorme augmentation.

Toutes relations de confiance sont rompues ; le fermier ne dira jamais à son propriétaire : j'ai gagné cette année 500 schelings, j'en dois mettre 200 en engrais, en améliorations, et réserver le reste pour mes besoins. Il crandra qu'on ne lui dise : Si tu as gagné en plus de tes dépenses une somme de 300 schelings, je t'augmenterai d'autant au premier bail.

Voilà donc deux hommes qui se défient l'un de l'autre, qui ne se confient plus, il ne faut pas y compter.

Je voudrais que le fermier pût dire au propriétaire : J'ai le projet de faire un bon chemin, aidez-moi un peu ; au premier bail vous aurez une légère augmentation.

Je veux mettre une plus grande quantité de fumier, faire des défoncements, exécuter du drainage, etc. ; enfin faire des améliorations qui profiteront autant au fonds qu'à moi ; partageons les dépenses, puisque nous partagerons les bénéfices. Il s'établirait ainsi des relations d'intérêt commun indispensable aux intérêts agricoles.

Maintenant, nous conseillerons au fermier de changer de ferme le moins possible ; car une légère augmentation qu'il sera forcé de supporter, ne sera rien en comparaison de son mobilier détruit, de ses grains gaspillés, de ses fourrages perdus, enfin des fumiers, des labours et de toutes les améliorations qu'il abandonnera au sol, et dont il ne pourra tirer aucun produit.

On a dit, je crois, en parlant des changements de domicile dans les villes, que trois déménagements équivalent à un incendie. Si cela est vrai, combien de changements ne sont-ils pas plus désastreux pour le fermier, dont toute la fortune est en quelque sorte accumulée dans la terre !

Conservation des portes, clôtures, volots, etc.

On peut les rendre imperméables à la pluie, et y employer toute sorte de bois blanc, hêtre, peuplier, sapin, etc., en leur donnant une première couche de peinture grise à l'huile, que l'on recouvre, avant qu'elle soit sèche, d'une légère couche de sable ou grès pilé et tamisé, puis donnant une seconde couche de peinture en appliquant fortement la brosse ; le bois devient, avec cet appareil, dur et inaltérable par l'air, l'eau et le soleil, pendant de longues années.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

XII. DU LUXE DANS LES ÉGLISES.

(Suite.)

Le doux Sauveur a donc raison de vous dire comme à Judas : *Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici, aux pieds des autels pendant que je m'immole de nouveau pour votre salut ?*

Que vont donc faire les femmes couvertes de vanité dans cette sainte maison, pendant le saint sacrifice de la messe ? Y vont-elles pour y pleurer leurs péchés ? Mais ne voient-elles point que leur toilette de vanité rendrait leurs larmes ridicules ? Y vont-elles pour prier le Dieu anéanti de nouveau par son immolation ? Mais ont-elles assez peu de foi pour ne pas entendre la voix qui leur crie, du fond du tabernacle : *Dieu résiste à la prière des superbes*, comme l'évangile nous l'apprend de la prière de l'orgueilleux pharisien ? Y vont-elles enfin pour s'unir à l'adorable victime immolée sur l'autel ? Mais est-ce qu'elles ne sauraient point qu'il ne peut y avoir d'union entre Bélial et Jésus-Christ ? entre l'orgueil et l'humilité ? entre les abaissements de la victime du saint sacrifice et le faste, et le luxe, et les pompes du démon dont elles sont revêtues ? N'ont-elles pas raison de croire que Dieu dira d'elles et de toutes celles qui comme elles, ne vont aux églises que pour y faire parade de leur toilette : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres ; mais son cœur est loin de moi*. Car, n'est-il point vrai qu'on connaît l'arbre à son fruit ? N'est-il pas encore vrai que les vêtements ont leur langage ? Enfin, n'est-il pas vrai que les parures de vanité prouvent qu'on est vain, comme la hauteur dans la démarche et dans le langage, fait connaître que le cœur est atteint de cette funeste passion de l'orgueil, qui est le commencement de tout péché ?

Que conclure de tout ceci ? La seule conclusion à en tirer, c'est 1o. que toutes les personnes qui croient encore à la sainteté de nos églises, et à ce qui se passe à l'autel, pendant le saint sacrifice de la messe, par les mains du prêtre, doivent élever la voix pour protester contre les femmes et les filles qui ont perdu le sentiment religieux jusqu'au point de venir étaler les pompes mondaines dont elles sont revêtues jusqu'aux pieds des autels du Dieu couronné d'épines. C'est 2o. que toute fille ou femme catholique étant, par la foi, *une enfant de lumière*, doit s'appliquer à comprendre et à faire comprendre aux personnes de son sexe, que pour ne point se mettre en contradiction déclarée avec ce que l'on croit et retomber dans les ténèbres intérieures de l'orgueil, il faut assister aux assemblées religieuses avec des vêtements religieux, c'est-à-dire, modestes, décents, honnêtes et parfaitement d'accord avec les lois générales du christianisme et, en particulier, avec les promesses du baptême. C'est 3o. que le luxe et les vaines parures, dans les églises, n'étant propres, par leur nature, qu'à troubler le recueillement des fidèles, à détourner leur attention des saints mystères et à leur faire oublier Dieu, sont là plus condamnables et plus criminels que partout ailleurs, et ne peuvent être adoptés que par les femmes qui ont abjuré leurs croyances religieuses ou qui n'ont de chrétien que le nom seul, *puisque la foi sans les œuvres est morte*. C'est 4o. que l'introduction des vanités mondaines, dans les églises et pendant les divins offices, est le signe le plus certain de l'affaiblissement de la foi à la présence réelle de Jésus-Christ, la marque évidente du règne du démon de l'orgueil sur les âmes et la preuve la moins contestable que le règne du Dieu doux et humble de cœur est enlevé ou le sera bientôt du

milieu du peuple catholique de nos campagnes. C'est enfin que le luxe, la vanité, l'orgueil et la sensualité des vêtements, pour assister aux offices divins, indiquent clairement la mort de l'humilité, de la modestie et de l'esprit de foi dans les personnes qui s'y livrent, même aux pieds des saints autels. Ils annoncent la victoire remportée sur les femmes catholiques par les trois grandes maladies morales qui ont perdu le monde, je veux dire : *la concupiscence de la chair*, par la sensualité du luxe et des vaines parures, *la concupiscence des yeux*, par les regards impudents et lubriques que le luxe et les beautés des vaines parures provoquent dans le cœur des hommes, et *l'orgueil de la vie*, par la rivalité qu'ils font naître dans le cœur de la femme, qu'ils poussent à s'élever jusqu'au point d'égaliser ou de surpasser les autres, dans la voie funeste de l'orgueil et de l'amour de soi.

XIII. SOCIÉTÉ CONTRE LE LUXE ET LA VANITÉ DES PARURES.—EST-ELLE POSSIBLE DANS NOS CAMPAGNES ?

Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de soumettre à nos habitants de la campagne, certaines considérations qui leur aideront à comprendre ma réponse.

Rappelons-nous que Monseigneur l'Archevêque Signaï, dans son mandement pour le jubilé de 1847, conjurait toutes les personnes, que leur position sociale ou leur éducation avaient placées à la tête de notre société catholique, de lui aider de parole et d'action à combattre le luxe et l'intempérance qui, à cette époque, commençaient à envahir notre population. Rappelons-nous que tout récemment Monseigneur l'Administrateur nous faisait remarquer qu'il n'y avait plus de bénédictions pour les habitants de nos campagnes qui employaient les revenus de leurs terres à satisfaire le luxe et l'intempérance. Rappelons-nous que les lois du christianisme et les promesses de notre baptême condamnent hautement le luxe et tout ce qui est opposé aux règles de la modestie, au renoncement à nous-mêmes et à la modération chrétienne dans nos ameublements, dans nos repas, dans nos habits, dans nos dépenses de quelque nature qu'elles soient.

N'oublions pas que tout peuple catholique a pour mission, en ce monde, de prendre tous les moyens possibles pour conserver intact le dépôt de la foi, l'esprit chrétien et les saintes traditions qu'il a reçues de ses ancêtres, sous peine de déchoir de sa grandeur morale et de ne léguer aux générations suivantes que les germes de toutes les erreurs, de tous les vices, et de tous les désordres qui les accompagnent. N'oublions point que Dieu châtie avec une inexorable sévérité tout peuple catholique qui sort des voies tracées par ses enseignements religieux. Ce châtiement est souverainement équitable, puisque ce peuple a reçu la plénitude des dons de Dieu, et que l'abus qu'il en fait est un crime énorme qui ne peut avoir aucune excuse devant Dieu.

Si nous n'avons pas encore perdu notre bon sens, avouons que nous sommes entrés dans une voie fautive et anti-chrétienne et que nous avons laissé introduire, dans nos campagnes, il n'y a encore que peu d'années, si remarquables par leur esprit chrétien, par leur éloignement du faste, du luxe et des puériles vanités des parures, un esprit, des idées, des usages et des pratiques contraires aux enseignements catholiques que nous avons reçus de nos ancêtres, et qu'on nous rappelle encore, chaque dimanche, du haut de la chair de nos églises. Avouons encore que le luxe des vêtements et les excentricités des modes et des parures, que nous avons adoptés, sont indignes d'un peuple sérieux, moral, religieux et remarquable surtout par son bon sens. Avouons enfin que la vie des champs est trop sérieuse et trop occupée, qu'elle est trop en dehors de tous les éléments qui ébranlent les âmes et les caractères, pour qu'il ne soit pas un contre sens que de prétendre lui adjoindre les habitudes du

luxu, la sensualité des habits, les excentricités des modes et le faux brillant des ornements de la vanité. Ces vices ne pourraient avoir pour résultat que de détruire l'énergie dont elle a besoin pour ses travaux, que de la dégoûter de sa belle position sociale et que de l'entraîner dans des dépenses qui ruineraient son avenir, sans aucun profit pour son bonheur, même temporel.

Sachons ne jamais oublier que si les écarts d'un individu, tout condamnables qu'ils soient, ont une espèce d'excuse dans la fragilité humaine, les écarts d'un peuple ne peuvent avoir une excuse quelconque au jugement de Dieu. C'est pour cette raison que le prophète Isaïe s'écriait : " Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, à la race corrompue. Ils ont abandonné le Seigneur, ils sont retournés en arrière." Le prophète David disait également en parlant à Dieu : " Ceux qui s'éloignent de vous périront, et vous avez résolu de perdre ceux qui vous abandonnent pour se prosterner aux pieds des idoles " non à des idoles de bois ou de pierre (ou rougirait de le faire!) mais à des idoles de chair, ce qui est beaucoup plus dangereux, à des idoles de *chair vivante*, que l'on pare comme des temples pour exciter la concupiscence des yeux et corrompre les cœurs.

Les habitants de nos campagnes ont dû comprendre cette parole d'Isaïe : *malheur au peuple chargé d'iniquités!* Ils doivent se rappeler quel châtement est tombé sur leurs champs, lorsque, ayant oublié, presque généralement, les règles de la société chrétienne, l'usage immodéré des boissons alcooliques donnait à leurs noces, à leurs réunions et aux repas qu'ils se faisaient les uns aux autres, cette joie insensée et délirante qui ne convenait qu'à des païens. Ils avaient alors oublié cette règle du christianisme : *Réjouissez-vous sans cesse en notre Seigneur!* Ils avaient encore oublié cet anathème du Dieu de l'évangile : *malheur à vous qui riez maintenant*, c'est-à-dire qui passez votre vie dans des plaisirs et des divertissements vains et criminels, *parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes.*

Remarquez cependant que les excès d'intempérance, inexcusables chez un peuple catholique, portaient avec eux leurs châtements, par les maladies, la honte, le mépris et l'humiliation qui en étaient la conséquence. Le vice de l'intempérance dans le boire n'était donc pas accompagné et suivi de gloire mondaine, d'orgueil et de complaisance vaniteuse dans l'esprit de ceux qui s'y livraient. Aussi les châtements dont Dieu s'est servi pour punir ces excès ont frappé sur les champs dont les revenus servaient à la dégradation morale et physique de nos cultivateurs. Or, quand Dieu ne frappe l'homme que dans ses biens temporels, il use de miséricorde à son égard, en lui ôtant les moyens de l'offenser et de se perdre. Aussi nos malheureux intempérants avaient-ils conservé la foi. Ils n'abandonnaient point les offices divins, la prière, les bonnes œuvres et la pratique de la confession, pour la raison, je pense, que Dieu ne nous a point fait connaître qu'il résiste aux intempérants. L'intempérance n'était donc point de sa nature, un vice inguérissable, en ce sens du moins que Dieu abandonnait à eux-mêmes ceux qui s'y livraient. Nous avons dû le comprendre par l'établissement de la " sainte tempérance de la croix ", comme s'exprime Monseigneur de Tloa.

J'ai dit que les châtements que nous avons mérités par notre intempérance dans le boire ne sont tombés que sur nos biens temporels, et que c'était des châtements de miséricorde, mais en sera-t-il de même de ceux dont Dieu punira le luxe et les excès des vaines parures de l'orgueil? Nous ne devons pas nous y attendre, car il est écrit qu'on sera puni par où on aura péché. L'orgueil étant un vice spirituel, si je puis parler ainsi, sera puni par des châtements spirituels qui tomberont sur les intelligences et sur les âmes, et cette parole du divin maître

aura son accomplissement contre les orgueilleux : *La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car, quiconque fait le mal, surtout se livre à l'orgueil, fuit la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées.* Voilà ce que nous voyons déjà de nos yeux, dans la conduite de certains jeunes hommes que leur orgueil éloigne du tribunal de la pénitence et des instructions chrétiennes données dans les églises. Ainsi en sera-t-il plus tard d'un grand nombre de celles qui laissent l'orgueil dominer dans leur âme.

On doit savoir que l'orgueil n'a jamais mérité de recevoir miséricorde, et qu'il n'a aucun droit d'en espérer. La parole du Dieu de vérité nous l'assure positivement : *Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles; et ces autres: Dieu a déployé la force de son bras; il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.* L'orgueil est donc inguérissable de sa nature. C'est une maladie mortelle pour les individus, comme pour les peuples, parce que de toutes les maladies morales, elle est la seule qui ne peut se résoudre à se servir du seul remède qui peut la guérir, et ce remède, c'est celui de l'humilité dont il est l'ennemi irrécyclable. De plus, l'orgueil est toujours puni, même en ce monde, en vertu du divin décret que voici : *Quiconque s'élèvera, dans son orgueil, sera abaissé, cet abaissement qui est le châtement de l'orgueil, c'est l'abandon de Dieu.* Abandonnée de Dieu, sans lequel elle ne peut rien de bon et de salutaire, l'âme orgueilleuse est livrée sans défense, à tous les penchants déréglés de son cœur, qui recèle tout un monde d'instincts désordonnés. Elle tombe comme l'orgueilleuse Eve, sous l'empire du démon, que le saint homme Job nous apprend être le roi de tous les enfants de l'orgueil, comme tant de fois je l'ai répété.

Il en sera de même à plus forte raison, pour un peuple qui s'élèvera dans son orgueil.

Par un redoutable jugement du Dieu anéanti jusqu'à la mort, sur une croix d'ignominie, plus ce peuple couvrira son corps de luxe et de vanité, plus Dieu le dépouillera des dons célestes dont il l'avait enrichi par la vraie foi, par son baptême et par la grâce des sacrements. Ce peuple infidèle à ses lois religieuses, perd bientôt le sens chrétien, il ne sait plus distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais; il s'irrite contre ceux qui veulent lui ouvrir les yeux, et le faire revenir de son égarement. Il ne peut supporter la saine doctrine, et spécialement la doctrine de la nécessité de l'humilité et du renoncement à soi-même. Il a une démangeaison extrême d'entendre ce qui flatte son orgueil : il a recours à une foule de docteurs propres à satisfaire ses penchants et son vice capital, l'orgueil; il ferme donc l'oreille à la vérité, et ne l'ouvre que pour entendre des fables qui l'amuse dans son égarement. Au lieu d'écouter ses pasteurs, que Dieu a établis pour être la lumière du monde, des âmes et des intelligences, il prendra pour conducteurs ceux qui, comme lui, sont tombés dans les ténèbres de l'orgueil. C'est alors que s'accomplit à son égard, cette sentence évangélique : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.*

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

Du jugement des terres par les sens.

La nature ne se copie guère dans ses ouvrages. Elle prodigue les formes sous lesquelles elle nous offre ses bienfaits. Sa main libérale, toujours féconde en traits nouveaux, met en usage tous les secrets de l'art le plus achevé, pour répandre sur la terre les riches bénédictions du Seigneur (quel attrait et quelle beauté, quel charme dans cette incessante variété de scènes ! et comme l'on sent bien, à la vue de ce spectacle diversifié à l'infini, l'inépuisable trésor de l'artisan suprême par qui tout a été fait ! Mais l'agriculteur praticien doit de tout cela conclure autre chose encore. Il doit reconnaître que la nature, en imprimant à ses productions une variété si étonnante, a dû nécessairement aussi leur imprimer des besoins différents, et, par suite, varier et les climats et les terres pour répondre aux exigences particulières de cette innombrable armée de plantes si diverses. Et en effet nous voyons que cela se passe ainsi. Nous vérifions chaque jour que les plantes ont des goûts et des habitudes distincts, habitudes et goûts qui les portent à vivre ici plutôt que là, à habiter sur la montagne plutôt que dans la vallée, à s'épanouir dans ce pays de bocage abrité contre les rayons du soleil plutôt que dans ces plaines immenses exposées à tous ses brûlants regards. Nous constatons en même temps que les terres ont des qualités personnelles en quelque sorte propres à telles ou telles productions plutôt qu'à telles ou telles autres ; que chaque pays a ses plantes qui semblent lui avoir été assigné à l'avance, et que, dans ce pays même, elles varient selon le génie, pour ainsi dire, la nature et le tempérament que les terres ont elles-mêmes. Il est donc de haute importance de bien connaître les différentes espèces de terre, afin de bien connaître aussi les différentes productions qui leur conviennent. L'on s'exposerait autrement à faire violence à la nature, et jamais cela ne se fait sans que la besogne soit mauvaise.

Mais plus il importe au cultivateur de posséder cette connaissance, et plus il semble que l'on prenne à tâche de la lui expliquer de manière à ce qu'il l'ignore toujours. On dirait qu'il n'est plus possible de parler de la composition des terres, et, par conséquent, du jugement qu'il faut en porter, sans mettre en avant un bagage de science capable de faire ployer les épaules les plus robustes et pâlir les plus intrépides. Nous suivrons, nous, et il grand temps qu'on le fasse, une marche toute opposée. Pour juger les terres, nous ne ferons appel qu'à la simple pratique, et, pour tout laboratoire, nous prendrons nos sens. Oui, nous pouvons nous rendre un compte suffisamment exact de la valeur d'une terre par le facile usage de quatre de nos sens : la vue, l'odorat, le goût et le toucher. Cette méthode vulgaire, cette méthode si bien appropriée au talent que tout homme venant en ce monde a reçu, sera même, à certains égards, plus sûre que celle de nos savants. Car les explications scientifiques diffèrent beaucoup entre elles, c'est un perpétuel combat, tant que nos sens, s'ils sont éclairés par la

pratique, ne porteront au cerveau qu'une pensée unique, parfaitement définie. Dans tous les cas, ce sera plus pratique, puisque le savant ne saurait porter partout avec lui son laboratoire, tandis que nous, nous porterons partout avec nos yeux et notre nez, notre bouche et nos mains, et jamais il n'arrivera à personne, au moment de s'en servir, ce cas étrange de les avoir, avant de partir, laissés à la maison.

Or l'expérience de tous les siècles et de tous les pays a constaté qu'une terre, pour être bonne, doit, à la vue, paraître noirâtre, être grasse, meuble au toucher, n'être ni froide par nature ni trop légère ; elle doit n'avoir point de mauvaise odeur ni de mauvais goût. Bornons-nous à ces qualifications et expliquons ce qu'elles signifient.

Il semble que la couleur, considérée en elle-même, ne puisse être une qualité pour la terre. Elle ne lui est pas, en effet, essentielle. La couleur peut varier sans que la terre soit mauvaise. Mais celle que nous indiquons est un indice que la terre contient de l'humus qui a précisément cette couleur noirâtre, et qui, étant la base de l'alimentation des plantes, détermine par cela même le degré de fertilité d'un terrain. L'expérience est conforme à ce que nous avançons. On a reconnu d'âge en âge que les terres de couleur noirâtre sont les meilleures, les plus riches en produits, en même temps que les plus aisées à travailler. Elles profitent mieux, plus facilement et plus utilement des influences heureuses du soleil ; leur tissu lâche les dispose à recevoir et à retenir les rayons, et leur couleur est de toutes celles qui les réfléchit le moins. Il est bien connu, en effet, que les corps noirs ont une facilité particulière à s'échauffer et que chez eux l'échauffement dure. L'empressement avec lequel on quitte les vêtements de cette couleur, lorsque l'été revient, en est à tous les yeux une preuve palpable.

Les autres couleurs sont des indices moins bons. Ainsi, par exemple, il est fort rare qu'une terre blanche donne de profit sans des dépenses considérables et sans des soins qu'on n'est généralement pas d'humeur ou en pouvoir de leur donner.

On doit, au reste, avoir égard au pays dans le jugement que l'on porte de la bonté des terres par rapport à leur couleur. Un exemple : la terre rouge passe parmi nous, et non sans raison, pour souverainement médiocre ; en Afrique, au contraire, la terre rouge est aussi fertile que les autres, et la preuve, c'est qu'on en retire avec abondance trois récoltes par an.

Pour juger les terres par l'odeur, il faut une certaine habitude. Recherchez une bonne terre, sentez-la et tâchez de retenir la sensation que vous avez éprouvée. A l'heure de l'examen, comparez l'odeur actuelle à celle de votre souvenir, et par le plus ou moins d'analogie que vous trouverez, il vous sera facile de tirer la conséquence. Je connais bien des cultivateurs qui ne demandent pas autre chose pour apprécier une terre, et leur jugement est sûr ; ils ne se trompent pas. En entrant dans un champ, dès la pointe du jour, alors que la terre est encore trempée de rosée, ils vous diront, et

cela avec certitude, par la vapeur de la terre agitée, ce que l'on doit en entendre. — L'humidité favorise la perception de l'odeur. Aussi voit-on que la même terre, qui le matin affecte l'odorat, ne sent presque plus vers le milieu du jour, et devient tout à fait inodore lorsqu'elle a eu le temps de sécher ; mais, dans tous les temps, une ondée de pluie réveille cette odeur et la porte au nez de ceux-mêmes qui ne la cherchent pas. Il ne faut pas cependant que la terre soit trop humide. Si trop sèche, elle cache son odeur, trop humide elle peut fort bien porter à l'odorat d'autres émanations que telles qui lui sont propres. Observons à cette occasion qu'il y a toujours, dans la terre en culture, deux odeurs à rechercher simultanément : l'odeur simple et naturelle de la terre et l'odeur du fumier. Plus cette dernière, qui est plus forte, l'emportera, plus la terre pourra être estimée fertile.

ADOLPHE LEROY.

(A continuer.)

ANNONCES.

ABEILLES.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes de la campagne sur les avantages que l'on peut retirer de la culture des abeilles et sur les pertes que le pays fait chaque année en négligeant cette branche profitable de l'industrie agricole.

S'étant appliqué depuis un assez grand nombre d'années à cette culture, il peut en parler, non pas comme le tout beaucoup de personnes, sur de simples théories puisées dans des livres ou dans des journaux, mais d'après des expériences nombreuses et une pratique régulière sur une assez grande échelle. C'est donc sur des faits vérifiés par lui-même qu'il se croit autorisé à conseiller aux agriculteurs de se livrer à cette industrie qui ne les dérange point de leurs autres travaux et qui pour s'étendre demande moins de temps et d'argent que toute autre. Si l'on réfléchit qu'en moyenne chaque mille carré de pays peut nourrir au moins cent ruches on verra combien de millions on laisse perdre annuellement.

La culture des abeilles a été pratiquée depuis longtemps dans le pays, mais la méthode suivie généralement d'étouffer à chaque saison les mères-ruches pour avoir le miel au lieu de les conserver, explique facilement pourquoi l'on y a pas trouvé les avantages que la manière nouvelle de les multiplier donne à ceux qui les suivent et dont les produits se trouvent singulièrement augmentés sans autres frais que ceux du coût des ruches nouvelles. Que dirait-on d'un cultivateur qui, chaque année, tuerait ses jeunes animaux pour avoir leur chair et ne conserverait que les vieux.

A messieurs les membres du clergé.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention de messieurs les membres du clergé

qui par leur position, leur influence et leurs lumières peuvent mieux que personne appeler l'attention de leurs paroissiens sur cette branche d'industrie qui est à la portée des plus pauvres et qui peut donner à la famille la moins aisée des douceurs et des revenus qu'elle n'obtiendrait par aucun autre moyen.

En France, aujourd'hui, des sociétés se forment de tous les côtés pour la répandre et des ouvrages spéciaux se publient pour en faire connaître l'importance et instruire le peuple des campagnes sur les méthodes les plus avantageuses à suivre.

Le soussigné après avoir fait des expériences nombreuses pour rechercher quelle est la meilleure ruche adaptée à notre climat, croit pouvoir sans crainte recommander d'abord

“ La ruche de l'amateur. ”

Cette ruche qu'il fait manufacturer lui-même, est destinée aux personnes qui possèdent des connaissances de l'apiculture et qui désirent étudier et suivre dans leurs intéressantes phases les progrès et les travaux des abeilles.

Au moyen des cadres mobiles qui en garnissent l'intérieur on peut en tout temps faire l'inspection de la ruche, connaître l'état des produits, suivre le travail de reproduction et éviter le départ des abeilles.

Cette ruche, avec six boîtes à miel, coûte \$5.00.

Outre la ruche de l'amateur qui est la plus commode, mais aussi la plus coûteuse, il en a combiné une pour laquelle il a obtenu du Gouvernement un brevet en date du 31 janvier 1866. Elle possède l'avantage d'être très économique, de pouvoir laisser hiverner les abeilles dehors et d'être manœuvré aisément par une femme. Il l'appelle en conséquence *La ruche de la fermière canadienne*.

Cette ruche, dont le corps est de paille, renferme des triangles qui guident les travaux des abeilles comme les cadres et reçoit aussi les boîtes mobiles qui permettent d'enlever tout le surplus du miel sans déranger les abeilles.

Le prix de cette ruche avec quatre boîtes à miel, est de \$2.50
Droit de manufacturer par ruche .. 0.50
Prix des boîtes à miel, la douzaine. 1.60

Le soussigné se chargera de la fabrication de ruches de pays : telles que

“ La ruche Normande en paille (corps et chapiteau)

“ La ruche Française, en paille, à housse avec calotte.

“ La ruche Anglaise, en bois, de M. Nult.

“ La ruche américaine, en bois appelée “ Farmer's hive. ”

Ces ruches sont en usage à la ferme aux abeilles du soussigné.

Il se chargera aussi de faire venir des Etats-Unis des abeilles italiennes, en colonies pour les personnes qui désirent commencer avec cette espèce; ou des reines fécondes pour celles qui voudraient italianiser leurs ruchées.

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Forme aux Abeilles, à St. Hilaire.

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de culture, à quelques arpents de l'Eglise de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine, à carder, et d'une tannerie, savoir :

La ferme du Barachois.....	1300 arpents
La ferme du Moulin.....	450 “
La ferme du Village.....	450 “
La ferme du Portage.....	200 “

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE, Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

NOUVEAU STOCK D'AUTOMNE

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET, SAINT-ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment de MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE et D'HIVER est maintenant très-complet et que les acheteurs y trouveront comme par le passé un choix magnifique et varié d'effets de goût et d'utilité achetés avec le plus grand soin sur les meilleurs marchés d'Europe, et qu'ils sont prêts à l'offrir, vu la grande rareté de l'argent, à des prix fort au-dessous des cours ordinaires afin d'en assurer promptement la vente.

Les personnes qui désirent réellement économiser feront bien de visiter leur établissement avant de se décider à aller ailleurs.

Quelques-uns de ces effets consistent en Wincey pour robes de toutes les couleurs uni et rayé, Wincey broché, Mohoïre, Etoffe crépée, Etoffes à manteaux et Manteaux tout faits et fait à ordre, genre tout nouveau Velours pour manteaux et pour chapeaux, Chapeaux en feutre et en velours, Plumes, Rubans, Fleurs françaises, Gants d'Alexandre, Mérito français de toutes couleurs, Couleurs noirs et de couleurs, Crêpe de qualité supérieure, Draps noirs superfins, Casimirs noirs et de couleurs, Tweeds canadiens aussi bas prix que 3s 9d la verge, Indiennes, Cotons, Shirting, Coton jaune, Coton filé, etc., etc.

Aussi un grand lot de Couvertes de laine et de Couvre-pieds frappés offerts à Grande réduction.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

15 novembre 1866.

On trouvera, à la Librairie de la Gazette des Campagnes, un assortiment nouveau et très varié d'effets au prix réduit des villes.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 41 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Proc.

DEMEAGEMENT.

F. O. VALRAND

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES

A transporté son établissement au No. 6 Côte de la Basse-Ville, Québec, deux portes plus bas que l'ancien poste.

Il vient de recevoir un bien grand assortiment de lampes de toutes espèces, Lanternes, Fanaux brûlant l'huile de charbon sans cheminée, aussi globes, cheminées, mèches, brosses, Abas-jour et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ce genre d'articles. Le tout à des prix très-modérés pour argent comptant.

— AUSSI : —

2,600 Gallons d'huile de charbon marqué *Parsan No. 1*.

7,400 Gallons d'huile de charbon marqué *Liverpool 1ère qualité*.

2,580 Gallons d'huile de charbon marqué *Ceder Creek 1ère qualité*.

A vendre en gros et en détail.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

Avec PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE

PAPIER A ECRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUEBEC

JEUX DE CARTES VARIÉES

Papier à tapisser, etc., etc.

BROME DE SCHRADER,

Importé de la maison Vilhain, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

On peut se procurer à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* de la graine de *Brome de Schrader*.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de la *Gazette des Campagnes* du 1er mai et 1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier 1866, recommandant la culture de cette plante fourragère, pouvant donner deux récoltes par été, suffisent pour inviter les cultivateurs à envoyer 25 cents en estampilles, par lettre affranchie, au soussigné qui s'empresera de leur faire parvenir, par le retour de la malle, un paquet de cette graine, suffisant pour en faire l'expérience, et pouvoir se procurer de la graine pour l'année prochaine.

FIRMIN H. PROULX

NOUVELLES MARCHANDISES

VENANT d'être reçus, Drap de Moscou, Drap de Molleton, Drap de Castor, Drap de Pilote, Drap double foulé, Nouvelles Etoffes pour Palletots, Nouveaux Tissus d'Ecosse, Nouveaux Tissus de manufactures du pays, Vêtements au tricot, Flanelle blanche et de couleur, Flanelle de goût, Chemises de Flanelle.

NOUVELLES Etoffes à Robes pour l'automne et l'hiver, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'automne et d'hiver, Nouvelles garnitures de Robes et de Mantilles, Echarpes et Châles dans les derniers goûts, Châles au tricot.

NOUVEAUX Chapeaux de Feutre pour Messieurs, Casquettes d'automne, Chapeaux Ecosse, etc.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

2 nov. 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↪ A vendre en gros et en détail. ↩

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.
14 avril 1866.

SIMON BEDARD
HORLOGER ET BIJOUTIER

Québec, No., 27, rue St. Jean
en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et jones pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argenterie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opera, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de faux d'artifices de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, éer, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

VIN DE MESSE.

Le soussigné désire attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Seul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, est autorisé à recevoir les argents dus par nos abonnés de Québec et des paroisses environnantes.

AGENCE A STE. ANNE

DE

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

ET

LA REVUE CANADIENNE

DU

FOYER CANADIEN

DU

FEUILLETON

ET DE

L'American Agriculturist

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est de deux piastres par année, payable une piastre dans le mois de janvier, et l'autre piastre en juillet. Ce journal aura 20 pages au lieu de 16, à l'avenir.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

↪ Pour le Foyer, voir le Prospectus au No. du 1er février.

Le prix de l'abonnement au *Feuilleton* est de \$1 par année, avec en outre une prime du portrait de M. F. X. Garneau.

Pour l'abonnement à *L'American Agriculturist* voir la page d'annonce du 15 de septembre dernier.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PICHÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.

PEPINIÈRE A ST. HILAIRE.

Le soussigné informe les cultivateurs qu'ayant fait une étude spéciale sur la culture des arbres fruitiers chez un des principaux pépiniéristes des Etats-Unis, pendant l'espace de trois ans, a à sa disposition un magnifique jardin d'arbres fruitiers de toutes espèces, à St. Hilaire, et il pourra fournir aux amateurs de fruits, à des prix réduits

- 1,000 pommiers fameuses de 3 ans
- 500 " Syberie,
- 1,000 gadeliers rouges et blancs,
- 2,000 fraisiers agriculturist,
- 5,000 " espèces différentes.

Le soussigné aura constamment en mains de la graine de tabac de différentes espèces. Ayant étudié la culture du tabac pendant un an chez M. Laytrophe, grand cultivateur de tabac aux Etats-Unis, il pourra donner tous les renseignements possibles sur la culture de cette plante.

NAPOLÉON C. VALIQUET,

Pépiniériste à St. Hilaire.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10 00 A M	3-55 P M
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction ...	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme..	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2 25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier.	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'Anse à Gile	1-20	11-58 AM
L'ISLET	1-33	11-46
Trois Saumons	1-50	11-31
St Jean Port Joli	2-03	11 21
Elgin Road	2-20	11-04
St Roch	2-32	10-51
STE ANNE	2-46	10-38
Rivière Ouëlle	3-09	10-15
St Denis	3-29	9-56
ST PASCAL	3-46	9-39
St Hélène	4-03	9-22
St André	4-23	9-02
St Alexandre	4-33	8-52
Chemin du Lac	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP	5-03	8-19
	5-23	8-00

MOULIN A COUDRE

DE
VICTORIA
 A l'usage des familles.

L'AGENCE pour la vente de ces moulins donne un profit net de \$10.00 à \$15.00 par jour!!!

Plusieurs personnes trouveraient de l'emploi pour la vente de moulins à coudre, à l'usage des familles, la plus grande invention de notre siècle par ses nouvelles améliorations. Avec ce moulin on peut ourler, rabattre les coutures, border, cordonner, piquer et broder de la manière la plus parfaite et la plus régulière. Aucune famille ne devrait se priver de ce moulin sans rivaux, par la qualité et le prix.

Ce moulin sera envoyé à ceux qui seront parvenus au soussigné propriétaire, \$15.00 dans une lettre enregistrée.

Les soussignés paieront dix à quinze piastres par jour, à ceux qui agiront comme agents pour la vente de ces moulins à coudre, ou soixante-et-quinze piastres par mois, dépenses payées.

Pour renseignements s'adresser, par lettre affranchie, au soussigné

GATES & Co.,
 No. 14, King Street East,
 15 septembre 1866. Toronto, C. W.

**FRAISE DE L'AGRICULTEUR,
 ROUGE**

Nouvelle variété formée, il n'ya que trois ans, recommandable par sa grosseur et son bon goût. Madame Valiquet en a fait une récolte superbe cette année. Elle offre en vente 1000 plants de ces Fraisiers, qu'elle a élevé avec soin.

Prix : 25 cts. chaque ; 60 cts. pour 3. \$1 pour 6 ou \$1. 50 la douzaine, expédié, free, par la poste, ou si par express, à la charge de l'acquéreur. On pourra se procurer ces plants au printemps ; Que les amateurs s'empressent de faire leur commande ; Adressez franc de port à

ADOLPHE VALIQUET, St. Hilaire.

Certificat. — Les fraises de Madame Valiquet sont les plus grosses et les meilleures au goût que nous ayons vues.

C. O. Rolland, BRUCE CAMPBELL,
 H. BAILEY,

TRÉFLE ALSIKÉ.

Le soussigné offre en vente chez lui, de la graine de ce tréfle si avantageux pour les agriculteurs canadiens et que ceux qui en ont déjà essayé la culture préfèrent maintenant à toutes les autres espèces. Il fournit une récolte plus abondante que le tréfle rouge, résiste parfaitement à notre climat et plaît davantage aux animaux.

Pour les propriétaires d'abeilles il est surtout d'une importance qui se comprend facilement ; il fournit en abondance aux abeilles des matériaux propres à la production d'un miel plus savoureux et plus pur même que le tréfle blanc.

Prix, la livre 40 centins.

THOS. VALIQUET, Apiculteur,
 Ferme aux abeilles, St. Hilaire

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage — Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PHILODONTE

Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

2 novembre 1866.

**NOUVELLES
 MARCHANDISES SECHES**

Patrons de Robes

Popelines rayés,
 Lustrés rayés,
 Draps de Paris rayés,
 Mérinos Français de toutes les nuances.

Vêtements de dessous

Chemises du Canada L. W.,
 Caleçons du Canada L. W.,
 Chemises et Caleçons d'Ecosse L. W.
 Bonneteries du Canada et d'Ecosse, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, garantis donner satisfaction.

Nouveaux Tweeds

Tweeds du Canada et d'Ecosse, tout laine.
 Flanelles du Canada, toute laine.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

15 octobre, 1866.

Québec.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

REMERCIER les cultivateurs et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux et les informe qu'il vient d'ajouter une Papeterie à son commerce de tabac.

Il aura constamment en mains Tabac en feuille, en poudre, à fumer et en torquette, Cigares, Pipes en bois et en terre, Allumettes, Sacs à tabac, Tabatière, etc., etc. qu'il vendra au plus bas prix.

La papeterie sera toujours bien assortie de Livres de comptes et de notes, Papier à écrire, Enveloppes, Plumes, Encre, Crayons, Porte-monnaie, Porte-Cigares, Chapelets, Croix, Médailles, etc., etc.

Et aussi un grand assortiment de Parfumeries françaises et anglaises.

15 octobre 1866.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

HUILE DE CHARBON

de la meilleure qualité.